

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/08/2025 - 19659 - 2011 B 02101 - 534 433 297 - A-TIPIK

CAPEXIA

Déposé au Greffe
le 30 VIII 2025
sous le N° 19659
RCS N° 118 2101

Christophe PUIG
Patrice LE ROUX

A-TIPIK

Plaquette
31/12/2024

certifiés conformes



CAPEXIA PARIS : 16 rue d'Athènes – 75009 PARIS

Adresse de correspondance : CAPEXIA – La Fleuriaye – CS 70043 – 44478 Carquefou cedex

Tél. : +33 1 46 22 84 60 – Email : capexia@capexia.fr – Site : www.capexia.fr

SAS au capital de 30 000 euros - 752 951 418 RCS Paris – N° TVA : FR 37 752 951 418
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Ile de France

A-TIPIK

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles	6 538	5 756	781
		Immobilisations en cours			1 113
		Avances et acomptes			
		TOTAL	6 538	5 756	781
					1 113
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations	87 040		87 040
		Créances rattachées à des participations			89 917
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
Actif circulant		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières	599		599
		TOTAL	87 639		87 639
					90 516
Total de l'actif immobilisé		94 177	5 756	88 420	91 629
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL	35 462		35 462
			35 462		35 462
		Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	43 176		43 176
		Autres créances	2 928		2 928
Actif circulant		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	46 104		46 104
					16 548
					243
Actif circulant	Divers	Valeurs mobilières de placement			
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	31 791		31 791
		TOTAL	31 791		31 791
					24 443
					24 443
Charges constatées d'avance		231		231	1 437
Total de l'actif circulant		113 589		113 589	42 672
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		207 766	5 756	202 010	134 301
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		599	599
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Édition : 12/01/2025 - page 1/18

A-TIPIK

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 90 000)	90 000	90 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-12 879	-9 034
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	38 447	-3 845
	Situation nette avant répartition	115 567	77 120
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		115 567	77 120
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 949	7 978
	Emprunts et dettes financières divers (3)	49 403	45 489
	Total	52 352	53 468
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 605	720
	Dettes fiscales et sociales	12 485	2 993
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		34 090	3 713
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		86 443	57 181
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		202 010	134 301
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	0	2 949
	à moins d'un an	86 443	54 232
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

A-TIPIK

		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	136 380		136 380	
	Production vendue : - Biens				45 000
	- Services				
	Chiffre d'affaires net	136 380		136 380	45 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
	Total			136 380	45 000
	Marchandises	Achats		50 872	
		Variation de stocks		-35 462	
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats		1 713	
Opér. commun		Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)			31 764	10 691
	Impôts, taxes et versements assimilés			784	478
	Salaires et traitements			57 277	35 376
	Charges sociales				
	Dotations	· sur immobilisations	amortissements	331	1 446
	d'exploitation	· sur actif circulant	provisions		
Produits financiers	· pour risques et charges				
	Autres charges			0	
	Total			107 281	47 993
	Résultat d'exploitation	A		29 099	-2 993
	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
	Produits financiers de participations (4)			14 920	574
Charges financières	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			14 920	574
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
Opér. commun	Intérêts et charges assimilées (5)			36	69
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			36	69
	Résultat financier	D		14 883	505
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		43 982	-2 487

A-TIPIK

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 450	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	1 450	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 877	294
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	2 877	294
Résultat exceptionnel		F	-1 427
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	4 108
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			38 447
			-3 845
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

EURL A-TIPIK

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1	Évènements principaux.....	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2	Tableaux des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations financières	3
	Augmentations.....	3
	Diminutions	3
2.1.4	Stocks	4
2.1.5	Créances.....	4
2.2	Passif	6
2.2.1	Capitaux propres.....	6
2.2.2	Dettes financières et autres dettes	7
2.2.3	Charges à payer	8
3	Informations relatives au compte de résultat.....	9
4	Impôt sur les bénéfices.....	9

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations corporelles

2.1.2 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	5 425	331	-	-	-	5 756
Financières	-		-		-	-
TOTAL	5 425	331	-	-	-	5 756

2.1.3 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	2 877
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3.1 Informations relatives aux filiales et participations

2.1.3.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SC DESIGN	10 000€	100%	87 040€		432 606€	
	224 383€	0€	87 040€		58 177€	
	Observation :					

2.1.4 Stocks

2.1.4.1 Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	599	599	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Autres créances clients		43 176	43 176	-
Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 928	2 928	-
	Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		231	231	-
TOTAL		46 934	46 934	-

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	90 000	-	-	90 000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-9 035	-	3 845	-12 880
Résultat	-3 845	42 293	-	38 447
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	77 120	42 293	3 845	115 568

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 9000 parts sociales) de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	2 949	2 949	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	21 605	21 605	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	31	31	-	-
Impôts sur les bénéfices	4 108	4 108	-	-
TVA	8 346	8 346	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	49 404	49 404	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	86 443	86 443	-	-

2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	2 180
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	31
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	2 211

3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	136 380	-	136 380
Production vendues :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	136 380	-	136 380

4 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	43 983	-1 427	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	43 983	-1 427	-

**A-TIPIK
TIPIK**

**Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 90 000 euros
Siège social : 3 place Simone Veil, Bâtiment 2, Appartement 402 - 44840 LES SORINIERES
534 433 297 RCS NANTES**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 MARS 2025**

**Décision d'affectation du résultat
De l'exercice clos le 31 décembre 2024**

DEUXIEME DÉCISION

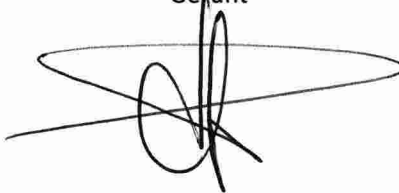
L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 38 447,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	38 447,50 euros
. A l'absorption des pertes antérieures	12 879,93 euros
Le poste « Report à nouveau » se trouvant ainsi soldé	-----
Le solde	25 567,57 euros
. A la réserve légale	1 278,38 euros

Le solde	24 289,19 euros
. En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à	24 289,19 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Monsieur Pascal MAILLARD
Gérant



A-TIPIK

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 90 000 euros
Siège social : 3 place Simone Veil, Bâtiment 2, Appartement 402 - 44840 LES SORINIERES
534 433 297 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-six mars,
A 10 heures,

Monsieur Pascal MAILLARD,
Demeurant 3 place Simone Veil, Bâtiment 2, Appartement 402 - 44840 LES SORINIERES,

Propriétaire de la totalité des 9 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société A-TIPIK,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Pascal MAILLARD, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- ✓ **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,**
- ✓ **Affectation du résultat de l'exercice,**
- ✓ **Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,**
- ✓ **Rémunération de la gérance,**

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 38 447,50 euros de la manière suivante :



Bénéfice de l'exercice	38 447,50 euros
. A l'absorption des pertes antérieures	12 879,93 euros
Le poste « Report à nouveau » se trouvant ainsi soldé	-----
Le solde	25 567,57 euros
. A la réserve légale	1 278,38 euros

Le solde	24 289,19 euros
. En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à	24 289,19 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

Convention 1

A la clôture, le solde du compte courant de Monsieur Pascal MAILLARD, Associé Unique et Gérant s'élève à 5 024,01 euros.

Il n'a pas été rémunéré sur l'exercice.

Convention 2

A la clôture, le montant des avances consenties par la SC DESIGN, Société dans laquelle Monsieur Pascal MAILLARD est également gérant, s'élèvent à 44 379,55 euros.

Elles n'ont pas été rémunérées sur l'exercice.

Convention 3

A la clôture, les avances consenties par la SCI P + S, dont Monsieur Pascal MAILLARD était associé et gérant jusqu'à la liquidation en date du 31 janvier 2024, ont été intégralement remboursées.

Elles n'ont pas été rémunérées sur l'exercice.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant brut de TRENTE TROIS MILLE EUROS (33 000 €).

En outre, l'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant, comptabilisées sur l'exercice pour les montant suivant :

. Cotisations obligatoires :	16 771 euros
. Cotisations facultatives :	7 506,37 euros



CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide de plafonner sa rémunération en qualité de Gérant de la Société à la somme de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000 €) annuels hors prime, et ce jusqu'à décision contraire.

Les cotisations personnelles obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant seront prises en charge par la Société. La Société en assurera le règlement aux échéances précises et pourra également procéder à la comptabilisation des charges sociales non échues et appelés à être mises en recouvrement au cours des exercices ultérieurs.

Il pourra en outre prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Pascal MAILLARD
Gérant et Associé Unique

